

# Point presse

---

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015**  
**FRARU ANGERS**



# Sommaire

---

- 2015 : du PNRU au NPNRU, d'une aventure à l'autre
  - Une nouvelle ambition au service des quartiers
  - Objectifs incontournables
  - Chiffres clés
  - Top départ
  - Des financements assurés, des partenaires impliqués
- L'ANRU, investisseur d'Avenir
- L'Institut pour la Ville Durable
- Prochains temps forts



# Le NPNRU : une nouvelle ambition au service des quartiers

---

- Le NPNRU a été confirmé par la loi Lamy du 21 février 2014 pour la Ville et la Cohésion Urbaine
  
- Un nouveau règlement général adopté à l'unanimité par le CA du 16 juillet / publication de l'arrêté du 7 août portant approbation
  - Le Règlement Financier sera examiné prochainement
  - Objectifs de ces textes fondateurs
    - Doter l'ANRU de tous les outils juridiques et opérationnels
    - Mettre à disposition des porteurs de projet et des maîtres d'ouvrage des règles du jeu
    - Porter des projets ambitieux de transformation des quartiers et de répartition territoriale et sociale des différentes formes d'habitat, à l'échelle de l'Agglomération



# NPNRU : objectifs incontournables

- Favoriser la participation active des habitants dès la conception du projet afin de valoriser leur expérience et de répondre au mieux à leurs attentes, et les associer à la mise en œuvre
- Transformer le cadre de vie des habitants en agissant sur la diversification de l'offre de logements, les équipements, les transports...
- Offrir aux habitants un environnement de qualité en renforçant les exigences de développement durable
- Développer l'habitat privé et l'activité économique dans le quartiers en accompagnant les investisseurs



# NPNRU : chiffres clés

---

- Une intervention sur les quartiers présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants
- Un programme de 5 milliards d'euros en équivalent subvention (subventions et prêts bonifiés)
- 20 milliards d'euros d'investissements générés par le NPNRU
- 450 quartiers : 200 quartiers d'intérêt national et 250 quartiers d'intérêt régional

# NPNRU : chiffres clés

---

- Les quartiers d'intérêt national bénéficieront de 4,15 milliards, soit 83% des 5 milliards d'euros du NPNRU d'équivalent subvention.
- Les quartiers d'intérêt régional bénéficieront de 850 M€, soit 17% des 5 milliards d'euros du NPNRU d'équivalent subvention.



# NPNRU : les 200 Quartiers d'Intérêt National



# NPNRU : top départ

---

- Signature du premier protocole à Rennes en avril 2015
- 8 protocoles passés en Comité d'Engagement : Nantes, Toulouse, Meaux, Val de France, Angers, Mulhouse, Perpignan, Auch
- 14 dossiers en cours d'examen : Lille, Valenciennes, Dunkerque, Boulogne sur Mer, Le Mans, Besançon, Dijon, Pau, Bordeaux, Poitiers, Evry, Savigny sur Orge, Grand Lyon, Tours – plusieurs quartiers sont parfois concernés au sein de certaines agglomérations (Lille, Lyon...)
- De nombreux dossiers seront examinés par les partenaires nationaux de l'ANRU dans les semaines qui viennent : Plaine Commune, Est Ensemble, Orly, Strasbourg, Lisieux....



# NPNRU : top départ

---

- Ce passage en Comité d'Engagement ne vaut pas validation puisque le CE émet des avis qui permettent d'orienter la phase protocole nécessaire à l'élaboration du projet, avant la signature de la convention.
- Ces protocoles sont intégrés aux contrats de ville qui fixent les objectifs stratégiques du projet de renouvellement urbain.
- Les protocoles offrent aux collectivités locales l'opportunité de porter un programme de travail partenarial, de réaliser des études, de définir les moyens financiers nécessaires et les modalités d'association des habitants à des projets de qualité.



# **NPNRU : des financements confirmés, des partenaires impliqués**

- Pour booster le NPNRU: 1 milliard € de la CDC pour débiter de premières opérations dès 2015 (Comité Interministériel à l'Égalité et la Citoyenneté du 6 mars 2014)
- Signature de la convention tripartite Etat – Action Logement – ANRU par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le 02 octobre
- Mobilisation de 240 millions d'euros par l'ANRU et la CDC en faveur des Quartiers Politique de la Ville pour financer l'ingénierie dans le cadre des protocoles de préfiguration et renforcer le soutien aux Maîtres d'Ouvrage
- Nomination de Jean-Baptiste Dolci, vice- président d' Action Logement, en qualité de vice-président du CA de l'ANRU



# PNRU : chiffres clés

## ■ Données globales

- 399 conventions signées
- 4 millions d'habitants concernés
- 12,35 milliards de subventions de l'ANRU
- Près de 48 milliards d'euros d'investissements

## ■ Au 30 septembre 2015

- 622 millions versés depuis janvier
- 8,4 milliards d'euros versés depuis le début du Programme
- 140 000 logements sociaux construits, 325 000 réhabilités

## ■ Fin 2015 : achèvement des engagements du PNRU

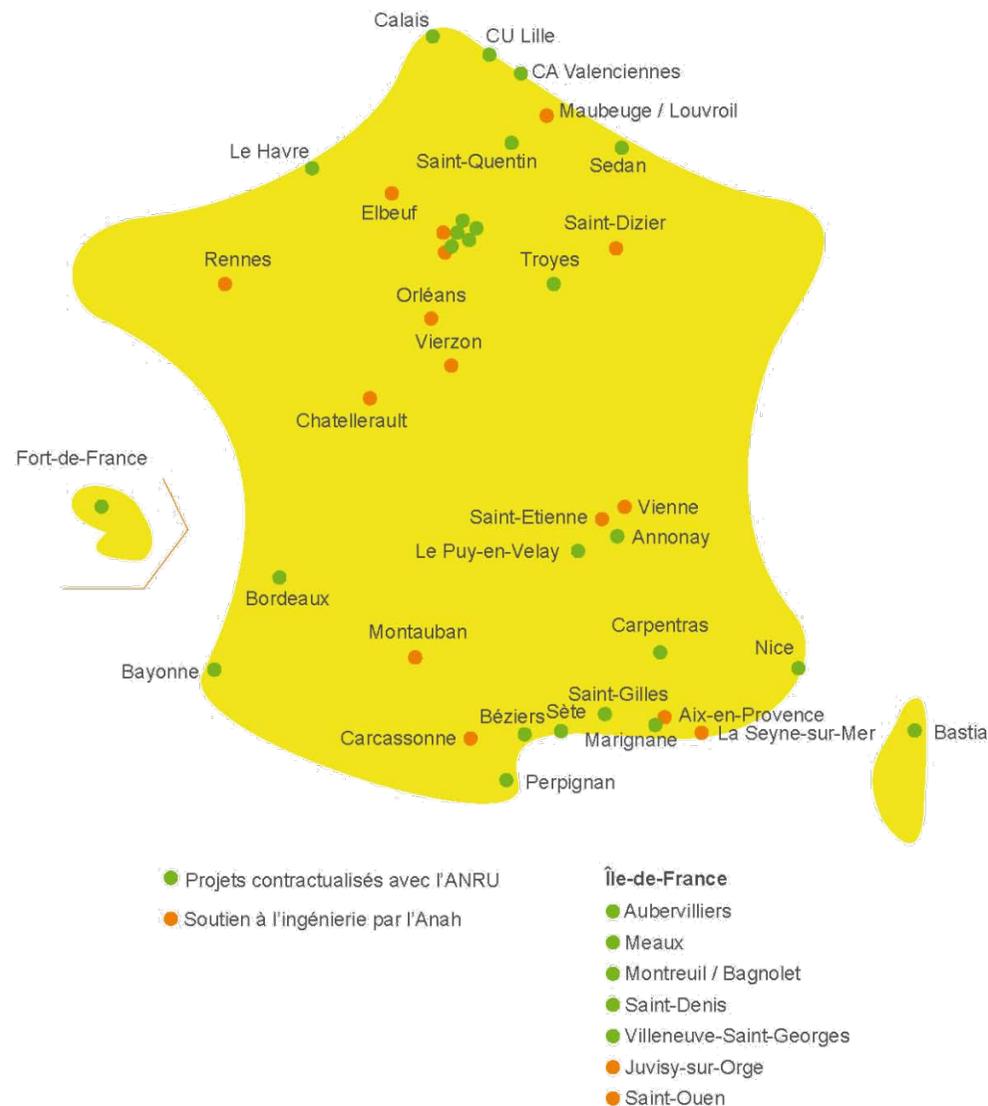




# Le programme quartiers anciens : chiffres clés et vue d'ensemble

## ■ Données globales

- 25 conventions signées
- 150 millions de subventions de l'ANRU, 150 millions de l'Anah et 80 millions de l'Etat
- 1,5 milliard d'euros d'investissements
- Une convention de partenariat signée avec l'Anah en mai 2015 relative au NPNRU



# L'ANRU, investisseur d'avenir

- **Près d'1 milliard d'euros d'investissements d'avenir confiés à l'ANRU** en tant qu'opérateur des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) de 2010 à 2024 pour mener à bien de nouvelles missions
  
- **2 appels à projets lancés en 2015 :**
  - Projets innovants en faveur de la jeunesse
  - Internats de la réussite
  
- **et 1 appel à manifestations d'intérêt:**
  - Haute performance et innovation environnementale pour le renouvellement urbain

# L'ANRU, investisseur d'avenir

## ■ Jeunesse

### ✓ Internats

- **Internats d' Excellence** : 400 millions d'euros - 12 000 places en Métropole et dans les DOM
- **Internats de la Réussite** : 138 millions d'euros – 5 500 places visées

- ✓ **Développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle : 100 millions** - Une cinquantaine de projets soutenus à l'échelle nationale pour renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux connaissances et aux filières et carrières scientifiques, structurer le réseau des acteurs à l'échelle nationale et susciter des vocations dans les filières scientifique, technique et industrielle

- ✓ **Projets innovants en faveur de la jeunesse** : 84 millions d'euros pour soutenir des projets d'orientation professionnelle, d'accès à l'emploi, de développement culturel et sportif, de création d'entreprises sur un territoire intercommunal



# L'ANRU, investisseur d'avenir

## ■ Ville et Territoires Durables

- ✓ **Haute performance et innovation environnementale pour le renouvellement urbain** : 71 millions d'euros à travers un appel à manifestations d'intérêt  
**Objectifs** : Augmenter le pouvoir d'achat des habitants et renforcer l'attractivité des quartiers
  - ⇒ Décembre 2015 : une quinzaine de projets sélectionnés parmi les 200 Quartiers d'Intérêt National du NPNRU bénéficieront d'un accompagnement par l'ANRU pour la concrétisation de leurs projets
  - ⇒ 2<sup>e</sup> semestre 2016 : signature de conventions et co-financement des projets sélectionnés
  
- ✓ **Développement du Co-investissement dans les Quartiers** : 250 millions de fonds propres



# L'ANRU, investisseur d'avenir: le co-investissement

---

- L'Etat a doté l'ANRU de 250 M€ de fonds propres pour réaliser des **co-investissements immobiliers** avec des opérateurs privés dans les 1500 Quartiers Prioritaires Politique de la Ville
- Ces co-investissements immobiliers avec des opérateurs privés doivent permettre d'accroître l'attractivité des quartiers, de favoriser l'emploi et le développement économique, d'améliorer la qualité de vie
- L'ANRU se positionne en ***investisseur d'intérêt général avisé***
- Le montant des fonds propres alloués doit permettre la constitution d'un portefeuille d'actifs immobiliers d'une valeur de 1,3 milliard € environ



# L'ANRU, investisseur d'avenir: le co-investissement

---

- Les typologies d'investissement concernées:
  - L'immobilier tertiaire : bureaux, locaux d'activités, locaux artisanaux...
  - Le commerces : centres commerciaux, galeries commerciales, pieds d'immeubles...
  - L'immobilier d'hébergement : résidences séniors, résidences étudiants, résidences hôtelières, Ephad...
  - Le logement en accession à la propriété, le logement locatif libre, le logement intermédiaire
- L'ANRU a mis en place un partenariat étroit avec la CDC afin de développer ensemble ces projets de co-investissement public/privé

# L'Institut pour la Ville Durable

- Intérêt de la Ville d'Angers pour le projet d'Institut pour la ville durable, dont la mission de préfiguration a été confiée au directeur général de l'ANRU.
- Objectifs de l'IVD
  - Créer un espace de coworking pour mettre en synergie les initiatives et mutualiser les expertises publiques et privées sur la ville durable
  - Etre un lieu de rencontre inédit rassemblant chercheurs, industriels, investisseurs, start-up, élus, représentants de l'Etat et usagers
  - Construire ensemble des solutions innovantes
  - Partager la conception partagée de la ville de demain
  - Lever les barrières, tester et développer de nouveaux modèles, de nouveaux services pour une ville plus performante, mais surtout plus agréable à vivre



# Prochains temps forts

---

- 6 FRARU d'octobre 2015 à Janvier 2016 :
  - Lille : 15 octobre
  - Toulouse : 3 novembre
  - Lyon : 17 novembre
  - Strasbourg : 12 janvier
  - Paris : 26 janvier
- Objectif: réunir les acteurs du renouvellement urbain autour des enjeux du NPNRU
- Thèmes débattus :
  - Quelles ambitions et quels objectifs incontournables pour les futurs projets de renouvellement urbain?
  - Quels principes d'intervention de l'ANRU ?
  - Quels processus de contractualisation des projets ?



# Prochains temps forts

- SIMI, du 2 au 4 décembre au Palais des Congrès à Paris
  - ⇒ EPARECA et l'ANRU ont décidé de renouveler leur participation au salon professionnel de l'immobilier d'entreprise en étant présentes sur un stand partagé
  - ⇒ Rencontres avec les investisseurs, les promoteurs et les nombreuses collectivités présentes
- Début 2016 : remise des prix aux lauréats du Concours « S'engager pour les Quartiers » organisé par l'ANRU et la FACE, qui récompense les meilleurs projets pour une entreprise plus citoyenne

